



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 9 octobre 2017

Fermeture exceptionnelle de la Direction Départementale de la Protection des Populations le 11 octobre

Les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Charente-Maritime seront exceptionnellement fermés le mercredi 11 octobre 2017.

Toutefois, pour le secteur de Marennes, la certification Export est assurée.

Pour toute urgence, les usagers peuvent composer le 06 23 32 45 26.

Les services reprendront leur activité le jeudi 12 octobre 2017.

Vous pouvez consulter à tout moment les informations sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime : <http://www.charente-maritime.gouv.fr>

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Yann TOUVERON - 05.46.27.43.05 - **06 87 70 52 35**
Nathalie DORNAT - 05.46.27.43.25
Standard - 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

<https://twitter.com/prefet17>
<https://www.facebook.com/Prefet17/>

